

COMMUNE DE MALZÉVILLE  
CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 29 JUIN 2011

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : Jean-Pierre FRANOUX, Bertrand KLING, Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER, Jean-Pierre ROUILLON, Francine PIERRE, Jean-François PASQUET, Odile CHANDELIER, Daniel THOMASSIN, Bernard PIERRAT, Michèle BONNENTIEN, Colette MESNIER, Malika TRANCHINA, Claude FINANCE, Pascal PELINSKI, Gérard VIRY, Jean-Marie HIRTZ, Bernard BRAUN, Sophie WAKEFORD, Yves COLOMBAIN, Marc BARRON.

Votants : 28

Conseillers absents excusés : Geneviève FLEURY, François KLAEYLÉ, Elsa PLUMIER, Samia MESSALTI, Claudine JACQUEMIN, Béatrice ANTOINE, Christine SIEURIN, Véronique DEVIGNES.

Conseillers absents non excusés : David CARABIN.

Procurations : Geneviève FLEURY à Yves COLOMBAIN,  
François KLAEYLÉ à Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER,  
Elsa PLUMIER à Colette MESNIER,  
Samia MESSALTI à Bertrand KLING,  
Claudine JACQUEMIN à Jean-Pierre FRANOUX,  
Béatrice ANTOINE à Francine PIERRE,  
Christine SIEURIN à Claude FINANCE,  
Véronique DEVIGNES à Gérard VIRY.

Secrétaire de séance : Malika TRANCHINA

Date convocation : 23 juin 2011

N°048/2011

Objet : Prime ravalement de façades

Rubrique : 7.5.2.

Rapporteur : Claude FINANCE

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la demande de prime de ravalement de façades déposée par :

- ❖ Monsieur Nicolas MULLIER, pour un immeuble sis 66 rue de la République.

Cet immeuble se situait effectivement à l'intérieur du périmètre de la campagne de ravalement lors du dépôt du dossier.

En application du règlement d'octroi, la commission cadre de vie et développement économique réunie le 9 juin 2011 propose au conseil municipal, au vu du dossier présenté, de fixer la prime comme suit :

- ❖ Prime de 1 500,00 euros (15 % du montant TTC des travaux pris en compte soit 10 000,00 euros).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de verser la prime municipale d'aide à l'amélioration des façades et à l'embellissement des rues de la commune à Monsieur Nicolas MULLIER pour le montant sus indiqué.

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget 2011 de la commune.

Date : 29 juin 2011

Lieu : Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

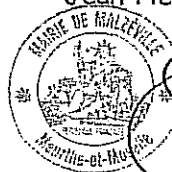
Date de transmission à la Préfecture : 5 juillet 2011

N° Accusé de réception : 20110629-11-048-DE

Affichage : - 7 JUIL 2011

Le Maire,

Jean-Pierre FRANOUX.



*Jean-Pierre Franoux*